

Motion
Attribution PEDR

La section 17, réunie en session de printemps le 29 juin, déplore qu'une part du budget dévolu à la PES/PEDR soit affectée automatiquement après le dépôt des candidatures, dénaturant du même coup la signification de cette prime.

Elle a pris note du remplacement de la PES par la PEDR et souhaite une note de cadrage perenne, permettant une clarification sans ambiguïté des critères d'attribution.

Michel Marcelin
Président de la section 17

Motion adoptée le 30 juin 2015
19 votants : 15 oui, 3 abstention, 1 non

Destinataires :

- Alain Fuchs, président du CNRS
- Philippe Baptiste, Directeur général délégué à la science.
- Pascale Delecluse, Directrice de l'INSU
- Denis Mourard, Directeur adjoint scientifique à l'INSU
- Marie-Claude Labastie, Secrétaire générale du Comité national
- Les membres de la Conférence des présidents du Comité national